

Observation n°141 du 12/04/2023

A l'attention de Monsieur Le Commissaire Enquêteur

Monsieur,

Une nouvelle fois, notre belle région va être saccagée par l'implantation d'éoliennes dont on sait que :

- Tout projet d'éoliennes est une affaire financière qui ne profite qu'au promoteur éolien, avec une garantie de retour sur investissement assuré par l'état, autrement dit par le contribuable et le consommateur d'énergie ;
- Le pays ne bénéficie en rien sur le plan de l'emploi : les éoliennes ne sont pas fabriquées en France, mais à l'étranger, donc participe au déficit commercial record de notre pays. Par ailleurs, même en termes de maintenance, il n'y a aucun emploi local puisque ce sont des équipes venant de l'étranger (notamment Portugal) pour plusieurs semaines assurer les fixations boulonnées des mâts d'éoliennes ;
- La production en énergie ne fonctionne que 20 % à 25 % du temps, obligeant le démarrage et fonctionnement de centrales au gaz, donc produisant du CO2 (ce n'est pas ce que disent les promoteurs éoliens, bien au contraire !) ;

Nos paysages sont abîmés par ces monstres d'acier, notre avifaune souffre (l'outarde Canepetière en est un exemple frappant !).

Assez de cette destruction de notre pays !

Aussi je vous demande de prendre en compte ma position sur ce projet de Doussay qui est un refus total de sa réalisation.

Cordialement,

Ch. de Mas Latrie